

avons, depuis cent ans, joui des bienfaits de la paix? Combien ne devons-nous pas être encore plus excusables lorsque nous jouissons de la paix le premier août dernier? Nous ne devons pas oublier que durant cent ans surgissent plusieurs générations et qu'en 1914 nous étions à la veille de célébrer le centième anniversaire de la paix qui existe entre nos voisins et nous, c'est-à-dire, entre nous, Canadiens, et le monde entier. Afin de faire connaître par la bouche même du colonel Wood, notre état d'esprit, je lirai un paragraphe du discours que reproduit ce matin la "Gazette". Voici ce qu'il contient:

D'après le principe de la représentation basée sur la population, le lieutenant-colonel Wood a dit que le premier contingent de 35,000 hommes aurait dû comprendre 5,000 Anglais nés dans les Iles-Britanniques, 10,000 Canadiens-français et 20,000 Anglo-canadiens. Bien que les chiffres exacts fussent tenus secrets, les véritables proportions étaient à peu près celles-ci: Anglais nés dans les Iles-Britanniques, 32; Anglo-canadiens 4, et Canadiens-français, 1— une proportion qui devrait être modifiée et améliorée à l'avenir.

Il parle de 5,000 Anglais nés en Angleterre.

L'honorable M. WATSON: Nés dans les Iles-Britanniques.

L'honorable M. DANDURAND: J'ignore si cela signifie exactement ce que le mot est censé signifier.

Je comprends par ce mot les Anglais nés au delà de l'océan; mais j'ignore si des Canadiens ne pourraient pas être considérés comme des Anglais. Sur 35,000, que le colonel Wood fixe comme le nombre des hommes mobilisés pour former le premier contingent, il trouve 32,000 Anglais nés dans les Iles-Britanniques qui n'ont résidé dans notre pays que durant quelques années, 4,000 Canadiens de langue anglaise et 1,000 hommes nés de Canadiens-français. Cela fait connaître l'état d'esprit qui existait au Canada le 1er août et dans le mois suivant. Les Anglais dans les Iles-Britanniques n'étaient ici que depuis quelques années, et étaient prêts à répondre à l'appel comme le poisson est prêt à retourner dans l'eau.

L'honorable M. DANIEL: L'honorable sénateur pourrait-il nous dire où le colonel Wood a pris ses chiffres, et s'ils sont officiels?

L'honorable M. DANDURAND: Je crois qu'il constatera, quand le rôle de Salisbury Plain sera déposé sur le bureau de la Chambre, que les chiffres ne sont guère loin de

L'hon. M. DANDURAND.

l'exactitude. Je dirai à mon honorable ami que les "Patricia", par exemple, comptent environ 95 pour cent d'anciens soldats nés dans les Iles-Britanniques.

L'honorable M. POWER: Quatre-vingt-dix pour cent.

L'honorable M. DANIEL: Nous savons très bien que ce régiment spécial était en grande partie composé d'Anglais nés dans les Iles-Britanniques et d'hommes qui avaient déjà fait du service; mais, quant à tout le contingent, à part ces hommes-là, il était composé comme l'honorable sénateur l'a dit.

L'honorable M. DANDURAND: Oui, le contingent de Valcartier.

L'honorable M. DANIEL: Je crois qu'il ne devrait pas être question des proportions avant que les chiffres aient été donnés.

L'honorable M. DANDURAND: Le colonel Wood déclare lui-même que, bien que les chiffres officiels soient encore tenus secrets, ils ne s'éloignent guère de l'exactitude, lorsqu'il dit que la proportion est comme suit: 32, 4, et 1, et je crois, par les renseignements que j'ai eus à ce sujet, que ces chiffres sont passablement exacts.

L'honorable M. DANIEL: Je le crois.

L'honorable M. DANDURAND: Nous le saurons avant la fin de la session. En tout cas, si mon honorable ami me permet de continuer à exposer mes raisons, je dirai que c'était là l'état des esprits dans tout le Canada lorsque la guerre éclata. Maintenant je dirai que parmi les hommes nés au Canada, un à quatre représente la proportion des Français et des Anglais relativement à la population du pays. C'était l'état d'esprit qui prévalait dans le pays au mois d'août. Je dis que le même état d'esprit n'existe plus aujourd'hui et n'existait pas deux ou trois mois après. Le Gouvernement a demandé un deuxième contingent. Ai-je raison de dire que le premier contingent est censé être composé d'environ 20,000 hommes? J'ai lu dans les journaux du matin une remarque du premier ministre tendant à dire que 50,000 avec le contingent actuellement en mer et les hommes que nous entraînons constituent les deux contingents qui iront à la ligne de feu. Je n'ai pas vu les chiffres officiels, et peut-être mon honorable ami le leader du Gouvernement apprendra si j'ai raison de dire que 20,000 est le nombre fixé pour le deuxième contingent.